

**Procès-verbal de l'Assemblée générale des parents **approuvé****  
**École d'éducation internationale Filteau**  
**Le mercredi 14 septembre 2022 à 20 h00**  
**Gymnase de l'école**

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **1. Mot de bienvenue de la directrice**

L'assemblée est ouverte à 19h59. Isabelle Lacombe souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

### **2. Renseignements généraux sur l'école et faits saillants 2021-2022 par la directrice**

Isabelle Lacombe présente la directrice adjointe, Virginie Hudon-Chabot, la présidente du Conseil d'établissement, Caroline Robert, ainsi que Claudia Gagné-Fortin, membre du conseil qui agira à titre de secrétaire d'assemblée. Elle présente également l'ensemble des parents membres et substitués du Conseil d'établissement.

Elle explique que la récente rentrée scolaire s'est bien déroulée et que cette année l'école a accueilli 539 élèves, répartis dans 25 groupes. Elle parle du thème de l'année, « À Filteau, nous sommes PP ». Enfin, elle mentionne la stabilité du personnel, l'ajout de nouveaux enseignants et technicienne au service de garde. Toutefois, l'école Filteau est aussi touchée par la pénurie de personnel en service de garde. Des démarches sont en cours par le Centre de services scolaire pour le recrutement de ressources supplémentaires.

Elle fait part de différents renseignements généraux sur l'école et du bilan de l'année 21-22 :

- Le plan d'action pour la prochaine année a été mis à jour et est disponible sur le site internet de l'école ;
- À l'aide d'un budget alloué pour des achats informatiques, l'école a fait l'acquisition de iPad et de Chromebook ;
- La surveillance active dans la cour de récréation s'est poursuivie et continuera en 22-23 ;
- L'équipe-école a poursuivi plusieurs réflexions, dont une sur le changement en évaluation et sur l'arrimage entre chaque niveau ;
- Un atelier de méditation a été offert aux élèves pour diminuer le stress et l'anxiété lors de la précédente année scolaire ;
- La comédie musicale et l'exposition PP ont pu avoir lieu en présentiel l'an dernier, ce qui a grandement été apprécié des élèves de 6<sup>e</sup> année.
- Plusieurs sorties scolaires ont pu avoir lieu grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, mais certaines ont tout de même dû être annulées ;

- Pour la prochaine année scolaire, l'école bénéficiera de plusieurs professionnels : psychologue, ergothérapeutes, orthopédagogues, orthophonistes et éducatrices spécialisées ;
- Plus de 150 appareils numériques ont été déployés lors des classes virtuelles ;
- La direction a tenu les parents informés de la situation sanitaire. Beaucoup de changements de dernière minute ont eu lieu. Elle remercie les parents pour leur soutien et leur compréhension. Les messages d'encouragement des parents à l'équipe-école ont été très appréciés de tous.

#### Projets et nouveautés pour l'année scolaire 2022-2023

- Une seule plateforme virtuelle (Classroom) sera utilisée encore cette année pour toute l'école ;
- L'école accueillera de nouveau un moniteur de langue pour toute l'année ;
- Le tutorat sera reconduit probablement pour une dernière année.
- Le Ministère a mis sur pied un concours auquel les écoles pouvaient appliquer afin d'avoir accès à de l'aide en classe par un éducateur dans le contexte d'un projet de recherche. L'école Filteau a été choisi et ainsi, pour 2 ans, elle aura accès à ce service.
- Une nouvelle mesure de soutien aux classes a été mise sur pied. Elle permet de libérer un enseignant d'expérience pour enseigner à 2 avec un autre enseignant de l'école (*team teaching*). Cette mesure pourra être en place dans toutes les classes cette année ;
- L'équipe-école souhaite optimiser le sentiment d'appartenance des élèves. Des gestes seront posés tout au long de l'année tel que les chandails bleus pour l'équipe-école qui ont été porté notamment à la rentrée scolaire et à l'épluchette de blé d'inde. Aussi, le code de vie a été modifié pour y intégrer les différentes qualités du profil de l'apprenant ;
- L'école bénéficiera de nouveau d'une allocation pour offrir un soutien aux parents via des activités à déterminer ;
- Une collation santé sera encore offerte à tous les élèves le vendredi matin ;
- Service de garde :
  - L'application HopHop continuera d'être utilisée pour faciliter le départ des enfants. Tous les éducateurs auront leur iPad pour recevoir directement les notifications pour leur groupe;
  - Un nouveau service de traiteur est offert avec la cuisine de l'école des Coeurs-Vailants les mercredi et jeudi.
- La comédie musicale de cette année sera le Roi lion ;
- Il ne devrait pas y avoir de fermeture d'école cette année. L'école est tout de même prête en cas d'enseignement virtuel ;
- Les porte le matin ferment à 8h00 car les enseignants doivent être dans leur classe, les entrées se font en continu de 7h50 à 8h00.

Enfin, elle rappelle quelques règles et consignes pour le bon fonctionnement de l'école dont la surveillance de la cour dès 7h50 à 8h00, l'importance de la ponctualité (8h05 prêt à commencer l'enseignement) et la séquence des sorties en fin de journée.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **1. Mot de bienvenue par la présidente et ouverture de l'assemblée générale annuelle**

Caroline Robert souhaite la bienvenue et remercie l'assistance de sa présence.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est présenté. Mélanie Boulanger propose son adoption, appuyée par Samuel Delvaux.

### **3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021**

Le procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021 ayant été transmis à l'avance, les participants ont pu en prendre connaissance. Son adoption est proposée par Jean Francoeur, appuyée par Julie Vallée.

### **4. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'établissement**

Caroline Robert présente le rapport des principales activités du Conseil d'établissement pour la dernière année qui pourra ensuite être déposé sur le site Internet de l'école. Elle remercie les membres du Conseil d'établissement et la direction pour l'ensemble du travail réalisé.

### **5. Présentation du rapport financier du Conseil d'établissement**

Josée Boudreault présente les états financiers du Conseil d'établissement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.

### **6. Procédures d'élection**

#### **a. Adoption des règles d'élection**

Isabelle Lacombe présente les procédures d'élection. Leur adoption est proposée par Josée Boudreault, appuyé par Mélanie Boulanger.

#### **b. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs**

Caroline Robert, appuyée par Samuel Delvaux, propose qu'Isabelle Lacombe soit nommée présidente d'élection et qu'elle et Virginie Hudon-Chabot agissent à titre de scrutatrices.

### **7. Élection des membres du Conseil d'établissement (2 postes disponibles)**

Isabelle Lacombe indique que deux postes sont disponibles pour un mandat de deux ans chacun. Six personnes sont proposées, et quatre d'entre elles acceptent d'être candidates pour les postes vacants. Il s'agit de :

- Geneviève Gingras

- Amélie Plante
- Josal Kadri
- Ayoub Hentati

Comme 4 candidats se sont proposés, et que 2 postes sont disponibles, il convient de procéder à des élections. Chacun des candidats se présente brièvement. Les membres de l'assemblée procèdent ensuite au vote.

Les scrutatrices procèdent au décompte des votes. Au terme du vote, Ayoub Hentati et Amélie Plante sont élus pour un mandat de deux ans.

## 8. Élection des substituts du Conseil d'établissement (2 postes disponibles)

Isabelle Lacombe indique que 2 postes de membres substituts pour un mandat d'un an doivent également être pourvus. Deux candidates, Josal Kadri et Geneviève Gingras, acceptent d'être candidates au poste de membre substitut et sont ainsi élues par acclamation pour un mandat d'un an.

## 9. Élection du représentant au comité de parents et du substitut

Le représentant au comité de parents doit être un membre parent du Conseil d'établissement. Il est proposé par Caroline Robert, appuyée par Josal Kadri, de déléguer la décision aux membres du Conseil d'établissement dans le cadre de leur première rencontre prévue au début octobre.

## 10. Formation de l'OPP

### a. Décision relative à la formation d'un OPP

Caroline Robert explique aux participants les rôles et modalités de fonctionnement d'un organisme de participation des parents (OPP). Mélanie Boulanger, appuyé par Marie des Neiges Genest, propose sa création.

### b. Constitution de l'OPP :

Caroline Robert, appuyée par Marie des Neiges Genest, propose que les modalités de constitution de l'OPP soient les suivantes:

- **Nom** : Organisme de participation des parents de l'école Filteau;
- **Composition** : l'OPP est composé de parents volontaires. Tout parent est accepté. Des membres peuvent s'ajouter tout au long de l'année ;
- **Règles de fonctionnement** : les parents intéressés communiqueront entre eux afin d'établir les modalités de fonctionnement.

Isabelle Lacombe invite les parents intéressés à en faire partie à lui soumettre leurs noms afin qu'elle puisse les mettre en contact.

### c. Élection des membres de l'OPP

Pas d'élection nécessaire comme la proposition indique qu'il est composé de parents volontaires.

## 11. Questions des parents

Une question concerne le projet permettant aux enseignants de changer de classe et d'enseigner en duo. On se demande s'il s'agit d'une initiative de l'école et Isabelle Lacombe répond que oui. Ces enseignants sont remplacés 2 jours par cycle par un remplaçant pour effectuer cette tâche.

Jean Francoeur remercie Caroline Robert pour son implication dans les 6 dernières années au CE, dont les dernières années comme présidente. La direction ainsi que les participants à l'assemblée se joignent à lui pour la remercier ainsi que Samuel Delvaux qui termine également un mandat de 2 ans au CE.

Une personne demande s'il existe des initiatives pour le vivre ensemble. Isabelle Lacombe mentionne que dans le cadre du programme primaire, l'école fait découvrir différentes cultures et origines. Par exemple, les parents peuvent venir faire découvrir de leur métier dans le module sur le sujet.

## 12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h06.

---

Mme Caroline Robert  
Présidente

---

Mme Isabelle Lacombe  
Directrice